

CHARTRE COVID-19

ou « du bon usage des locaux de Presqu'île en Rose »

Afin de protéger votre santé et la santé des autres, Presqu'île en Rose s'engage à faire respecter sa Charte COVID-19 par ses adhérents et tous visiteurs, dans ses locaux situés 4, place de Cornouailles à Cherbourg en Cotentin.

1. Compte tenu de la surface des locaux, un **maximum de 10 personnes** est admis : 4 dans la salle principale, 2 dans chacune des autres pièces.
2. **Le port du masque est obligatoire** pour tous. Il est associé au respect d'une **distance physique d'au moins 1 mètre** entre les personnes.
3. Obligation de se laver les mains au **gel hydro-alcoolique** dès votre arrivée. Un flacon est à votre disposition dans l'entrée.
4. **Respect des gestes barrière** : petit rappel : se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle à ouverture non-manuelle puis se laver les mains au gel hydro-alcoolique ; éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ou de toucher son masque ; ne pas se serrer les mains ou s'embrasser pour se saluer, ne pas faire d'accolade.
5. **Nettoyage des locaux** : Tous les objets et points contacts que les usagers sont amenés à toucher doivent être désinfectés régulièrement et, à minima, à l'ouverture et à la fermeture des locaux (poignées de portes, interrupteurs, poignées volets roulants, électro-ménager, surfaces des tables, des meubles, sols, sanitaires etc...).
6. **Aération des locaux** : Au début et à la fin de chaque permanence, si possible pendant 15 mn.

7. **Matériel nécessaire aux différents ateliers** : chaque participant apportera, dans la mesure du possible, son propre matériel. Certaines activités peuvent nécessiter des échanges ou des manipulations d'objets entre participants, dans ce cas :
 - les dits objets doivent être nettoyés et désinfectés avec un produit actif sur le virus SARS-CoV62
 - Hygiène rigoureuse et systématique des mains avant et après l'usage par le participant (lavage des mains à l'eau et au savon de préférence, ou par friction hydro-alcoolique)
8. **Mobilier** : Privilégier l'utilisation des chaises en matière lavable (éviter les chaises recouvertes de tissu)
9. **Collation** : il est possible de partager une boisson servie dans des gobelets à usage unique accompagnée de gâteaux emballés individuellement (pas de pâtisserie maison à partager en ce moment)
10. **Activités physiques** : La sophrologie et le stretching auront lieu dans la grande salle de la Maison Olympe de Gouges, dans le respect de leur charte. Pour le stretching, chacun apportera son tapis.
11. **Traçabilité** : Les noms, prénoms et numéros de téléphone des personnes présentes dans les locaux seront notés à chaque permanence sur un registre en précisant la date afin de pouvoir contacter les participants en cas de positivité à la COVID 19.

*Je, soussigné (e)
Covid-19 de Presqu'île en Rose*

m'engage à respecter la charte

Date :

Signature :